Synthèse des concertations internationales conduites auprès des jeunes francophones 1999-2002

Sommaire

Introduction	page 3
Les thématiques	page 4
Éducation, formation et insertion	page 5
Intégration, développement et solidarité	page 6
Communication et nouvelles technologies	page 7
Vie politique, démocratie et droits de la personne	page 8
Conflits armés	page 9
Santé et environnement	page 10
Pauvreté	page 11
Jeunesse et Francophonie	page 13

INTRODUCTION

Le VIII^e Sommet de la Francophonie de Moncton (1999) ayant été consacré aux jeunes, 15 porte-parole de la jeunesse ont été invités à présenter aux chefs d'État et de gouvernement de l'espace francophone les résultats des consultations conduites en préparation du Sommet. Bamako, Genève, Shippagan-Ouagadougou...3 rendez-vous internationaux où les jeunes des 5 continents ont poursuivi leurs échanges préalablement menés dans leurs pays respectifs pour identifier leurs aspirations, leurs priorités, leurs projets et leurs attentes de la Francophonie.

Nourri des recommandations formulées par les jeunes, un dialogue fructueux a eu lieu à Moncton. C'est pourquoi les chefs d'État et de gouvernement ont décidé de poursuivre ce dialogue de la Francophonie avec la jeunesse tel qu'amorcé et de favoriser une meilleure consultation des jeunes.

Dans cet esprit, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie s'est par la suite associée à l'organisation de grandes rencontres mondiales de la jeunesse pour y faire entendre la voix des jeunes francophones, répondre à leur demande régulièrement formulées lors des consultations qui ont précédées le Sommet de Moncton et leur permettre de donner leurs avis sur les grands enjeux et décisions en instance :

- Rencontre préparatoire des jeunes francophones au 4^e Forum mondial de la jeunesse (Dakar 2001);
- Rencontre préparatoire des jeunes francophones au Sommet de l'emploi des jeunes (Alexandrie, 2002).

Ce document présente les préoccupations des jeunes exprimées lors de ces diverses concertations organisées depuis 1999, selon les grands thèmes qui ont servi de base à leurs discussions.

Les thématiques

Les priorités exprimées dans ce document sont puisées des thématiques reprises dans le document synthèse distribué aux chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie intitulé " La Francophonie à l'écoute de sa jeunesse ". Les thématiques correspondent à celles proposées par les différents organisateurs des concertations, à savoir :

- La CONFEJES pour la Concertation internationale des jeunes francophones de Bamako.
- L'OIF pour le Grand rassemblement de la jeunesse francophone à Genève.
- L'AIF pour le Forum jeunesse francophone international de Shippagan et Ouagadougou.
- L'ONU pour la Concertation internationale des jeunes francophones à Dakar.
- L'EDC pour le Sommet de l'emploi des jeunes à Alexandrie.
- Les thématiques seront présentées dans l'ordre suivant :
 - Éducation, formation et insertion;
 - Intégration, développement et emploi;
 - Communication et nouvelles technologies;
 - Vie politique, démocratie et droits de la personne;
 - Conflits armés;
 - Santé et environnement;
 - Pauvreté;
 - Jeunesse et francophonie.

Éducation, formation et insertion

État de la situation

Les jeunes font un constat amer en matière d'éducation, de formation et d'insertion socioéconomique et professionnelle des jeunes francophones :

- inégalités en termes d'accès au savoir en fonction du sexe, de l'origine sociale ou de l'état de santé;
- les contenus des programmes de formation universitaire, professionnelle et technique sont mal adaptés aux nécessités du marché du travail;
- manque de passerelles entre l'école et le monde du travail;
- manque d'accompagnement à l'insertion dans le milieu professionnel;
- dans certains pays francophones, il n'existe pas d'université;
- insuffisance des infrastructures scolaires;
- manque d'enseignants qualifiés.

- Que les États financent l'éducation primaire et secondaire pour qu'elle soit de qualité et gratuite; et que les États légifèrent pour qu'elle soit obligatoire pour toutes et tous dans les pays de l'espace francophone;
- La mise en place d'un système d'équivalence des diplômes et de reconnaissance des acquis au sein de l'espace francophone.

Intégration, développement et emploi

État de la situation

Dans tous les pays qui composent l'espace francophone, il existe de sérieux problèmes de chômage et d'exclusion qui touchent une partie de la population, et en particulier les jeunes.

Lors des consultations des jeunes à Bamako, Genève, Ouagadougou et Shippagan, les délégués ont exprimé leur volonté d'être intégrés au marché du travail. De plus, ils ont souligné qu'ils peuvent contribuer, grâce à leur dynamisme et leur créativité, au développement économique et social de leur région.

Trois obstacles peuvent empêcher les jeunes de créer leur entreprise et s'intégrer sur le marché du travail :

- La méconnaissance des emplois et des ressources disponibles ainsi que des besoins économiques de leur région.
- Le manque de personnes-ressources pour conseiller et assister les jeunes dans le démarrage de leur entreprise et les opportunités d'emploi.
- Difficulté d'accès à des crédits pour démarrer leur entreprise.

- Que les États et gouvernements élargissent l'accès, renforcent et diversifient les activités du Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ);
- Lutter contre le travail précoce des enfants;
- Garantir la liberté syndicale et le droit de grève;
- Maximiser la place de la femme dans la société d'aujourd'hui en visant la parité et l'égalité sociale, afin de lui offrir de nouvelles perspectives d'emploi.

Communication et nouvelles technologies

État de la situation

Nous avons constaté l'existence d'un important fossé entre les pays du Sud et ceux du Nord.

Exemples:

- Une grande inégalité de densité des réseaux de télécommunication;
- 520 lignes pour 1 000 habitants dans les pays les plus développés;
- 2 lignes pour 1 000 habitants sur le continent africain.¹

Nous souhaitons une plus grande démocratisation de l'accès aux NTIC. Cependant, l'accès aux NTIC ne peut se faire sans assurer l'équipement de base (lignes téléphoniques, l'électricité, etc.).

Les moyens de communication traditionnels tels que la télévision, la radio et le courrier reste des supports prioritaires.

De plus, une meilleure distribution du matériel passe par l'ouverture des barrières douanières.

Recommandation

Nous recommandons le renforcement et le développement des structures jeunes (CLAC, établissements scolaires, maisons de jeunes...) pour leur donner accès aux NTIC (entre autres, grâce au projet PAJE).

¹ Statistiques de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT)

Vie politique, démocratie et droits de la personne

État de la situation

a) Participation

La démocratie passe par la participation de l'ensemble des citoyens à la vie politique. Nous constatons que nous sommes peu ou pas consultés.

Certains conseils de jeunesse sont plutôt des extensions du pouvoir en place que de réelles représentations de la jeunesse.

b) Liberté d'expression

De nombreux pays francophones ne respectent pas la liberté de presse.

Exemples:

- depuis le Sommet de Hanoi, 120 journalistes ont été incarcérés dans 20 pays participant au Sommet;
- dans de nombreux pays, des hommes et des femmes sont emprisonnés ou tués pour leur opinion politique.

c) Liberté d'association

Les associations de certains pays ne peuvent traiter de questions politiques.

- La légalisation du droit d'association qui reconnaît la liberté de rassemblement, de réunion, de parole, de pensée;
- La reconnaissance et la mise en place des plates-formes nationales / conseils de la jeunesse dans chaque État francophone.

Conflits armés

État de la situation

À l'aube du 21^e siècle, nous assistons encore dans un certain nombre de pays francophones à des conflits armés dont les principales victimes sont des jeunes : enfants soldats, déplacés, réfugiés, victimes des mines antipersonnel.

Les guerres sont coûteuses en vies humaines et désastreuses pour le développement économique et social, plus particulièrement les mines antipersonnel, l'arme des pays pauvres par excellence.

Elles accentuent la pauvreté, en maintenant les populations dans une situation de précarité et de dépendance. (Le coût d'une mine antipersonnel est de 3 à 10 dollars US à l'achat et entre **300 et 1 000 dollars US pour le déminage**).¹

Quasiment éternelles, les mines antipersonnel attendent patiemment leurs victimes. Elles tuent, mutilent hommes, femmes et enfants en les privant ainsi de leurs droits les plus élémentaires en temps de guerre **comme en temps de paix**.

Aujourd'hui 36 États membres de la Francophonie ont signé la Convention d'Ottawa. Dix-neuf d'entre eux l'ont ratifiée. Les pays membres de la Francophonie ont donc adhéré aux principes de la Convention, à l'exception de neuf d'entre eux.

- Que les organisations internationales doivent être appuyées dans leur mission de prévention et de résolution des conflits;
- Que les pays signataires de la Convention d'Ottawa (laquelle est rentrée en vigueur le 1^{er} mars 1999 sur << l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction >>) fassent pression sur les pays non signataires pour qu'ils signent, ratifient et respectent la Convention.

¹ Source : Handicap International

Santé et environnement

Etat de la situation

Aujourd'hui la morbidité et la mortalité liées notamment au paludisme, à la sexualité à risque, à la maternité précoce et à l'avortement restent en constante progression en milieu jeunes. Dès lors, il apparaît urgent de capitaliser toutes les sources de réflexion afin de définir un cadre institutionnel et juridique approprié en vue d'harmonie les actions des différents intervenants impliqués dans la promotion de la santé en milieu jeune.

De nos jours, l'environnement et ses enjeux sont enfin pris en compte. Cependant, certains pays n'adresse toujours pas les problèmes environnementaux qui surgissent à l'heure actuelle, ou qui pourraient menacer les générations futures.

RECOMMANDATIONS

- Créer, développer et soutenir une couverture maladie gratuite et pour tous (soins, traitements et vaccins);
- Prévenir efficacement les dangers d'une grossesse précoce et nondésirée, légaliser l'avortement à des conditions satisfaisantes et assister les femmes qui souhaitent avorter;
- Promouvoir le dépistage volontaire du VIH, assurer la prévention et le traitement des maladies et handicaps des adolescents et des jeunes;
- Augmenter la disponibilité, l'accessibilité des préservatifs et des autres moyens de contraception et de prévention;
- Renforcer la coopération médicale francophone en développant les échanges interhospitaliers et un système de bénévolat des jeunes diplômés.

En ce qui concerne l'environnement :

- Favoriser la signature d'accords qui interdisent le marchandage de déversement toxiques;
- Stimuler la création d'un fond national pour la protection de l'environnement.

Pauvreté

Etat de la situation

Aujourd'hui, plus d'un milliard de personnes dans le monde vivent dans des conditions inacceptables de pauvreté, particulièrement, la frange jeune. Cette pauvreté implique une situation de dépendance totale et un sentiment de frustration qui ont pour corollaire : la faim, l'exclusion, la violence, les revendications sociales. Ceci a pour conséquence qu'aujourd'hui la jeunesse, qui devrait être la préoccupation centrale des Etats, est laissée de côté au profit de la lutte contre ces fléaux.

RECOMMANDATIONS

- Encourager les pays du Nord et les organisations internationales afin qu'ils accordent plus de soutient financier et technique pour venir en aide qu pays pauvres et en particulier les 50 pays les moins avancés;
- Permettre le développement du commerce équitable.

Jeunesse et francophonie

Etat de la situation

Depuis un certain temps, l'ouverture démocratique a favorisé la liberté d'expression, d'association et l'accès de la jeunesse aux droits civiques et politiques, mais les jeunes sont encore écartés des centres de décision. L'enjeu ici, est de créer des conditions permettant une meilleure participation des jeunes au processus de prise de décision ainsi qu'un plus grand respect de leurs droits.

RECOMMANDATIONS

- La mise en place d'une Charte de coopération francophone, pour la jeunesse, dans le domaine artistique, politique, économique et social en vue de faciliter une plus libre circulation des biens et des personnes au sein de l'espace francophone;
- La mise en place et/ou le renforcement des conseils nationaux de jeunesse dans les pays francophones;
- Encourager la participation de représentants de la jeunesse au sein de toutes les instances de la Francophonie, notamment la CONFEJES et la CONFEMEN, sans exclure l'AIPLF, l'AUPELF-UREF, TV5, etc...;
- Mise sur pied de réseau pour les jeunes francophones afin d'unir leurs voix et d'exprimer leurs préoccupations dans la spécificité francophone;